

Mai-juin 2010 : l'hôtellerie profite du retour de la clientèle étrangère

N°274 - Août 2010

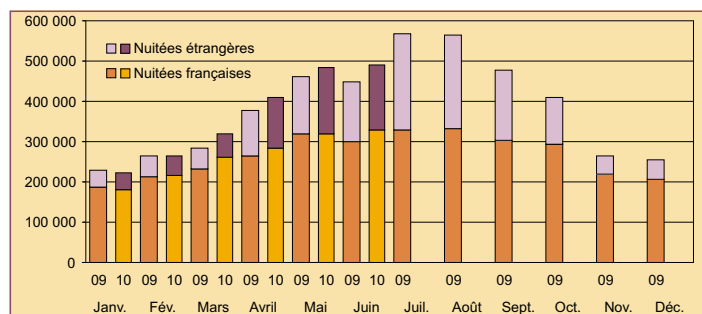
Après un début d'année mitigé, la fréquentation de l'hôtellerie de tourisme poursuit son essor. En mai et juin 2010, les hôtels bourguignons ont accueilli 716 000 personnes, soit 6 % de plus que lors de la même période de 2009. Les touristes étrangers retrouvent le chemin de la Bourgogne, avec une hausse des arrivées et des nuitées de 13 %. La progression de la clientèle française est plus limitée (+ 2,5 % pour les arrivées, + 4 % pour les nuitées). Les Britanniques et les Américains sont de retour dans la région, avec respectivement 15 % et 30 % de nuitées supplémentaires. L'arrivée des touristes chinois et japonais, constatée en début d'année, se confirme : hausse de 50% en mai-juin 2010 par rapport à mai-juin 2009.

L'augmentation de 12 % des nuitées dans les hôtels « haut de gamme » est tirée par le retour des Américains, et dans une moindre mesure des Chinois et des Japonais. Les hôtels de classe économique bénéficient tout autant de la hausse de la clientèle française (+ 9 %) qu'étrangère (+ 8 %).

Cette situation favorable se traduit par une importante progression du taux d'occupation (+ 3,7 points en mai-juin 2010 par rapport à la même période de 2009). Elle n'a cependant pas d'effet sur la durée moyenne de séjour, qui reste stable.

Les quatre départements bourguignons bénéficient de cette augmentation de la fréquentation hôtelière. L'Yonne est toutefois un peu en retrait, avec seulement 3 % de hausse pour les nuitées.

Évolution mensuelle des nuitées



Arrivées et nuitées selon la nationalité

	Nombre	Évolution en %	
		Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009
Arrivées	716 176	+ 5,9	+ 6,1
dont : Français	470 142	+ 2,5	+ 4,5
Étrangers	246 034	+ 13,0	+ 10,3
Nuitées	975 646	+ 6,9	+ 6,0
dont : Français	647 871	+ 4,2	+ 4,7
Étrangers	327 775	+ 12,7	+ 9,8

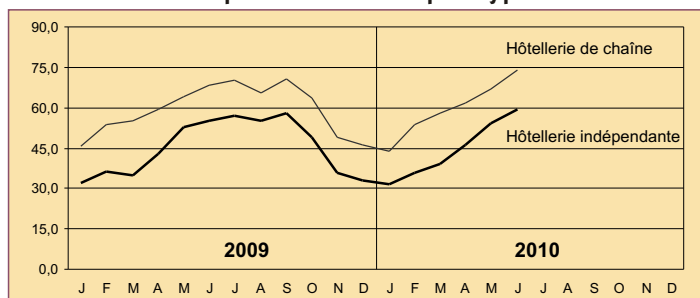
Taux d'occupation / Durée moyenne de séjour

	Mai-Juin 2010	Janv.-Juin 2010
Taux d'occupation en %	62,8	51,8
Évolution sur un an (en points)	+ 3,7	+ 2,1
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,4	1,3
• Français	1,4	1,4
• Étrangers	1,3	1,3
Indicateur de remplissage⁽¹⁾	1,6	1,5

⁽¹⁾ Nombre moyen de personnes par chambre occupée = somme des nuitées de chaque jour divisée par le nombre de chambres occupées.

Source : Insee ; DGClS ; Bourgogne Tourisme.

Taux d'occupation mensuel par type d'hôtels



Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées chaque jour par le nombre de chambres louables.

Arrivées et nuitées en Bourgogne

Arrivées et nuitées par pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009			Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009
Ensemble	716 176	100	+ 5,9	+ 6,1	975 646	100	+ 6,9	+ 6,0
France	470 142	66	+ 2,5	+ 4,5	647 871	66	+ 4,2	+ 4,7
Autres pays	246 034	34	+ 13,0	+ 10,3	327 775	34	+ 12,7	+ 9,8
dont :								
Royaume-Uni	43 004	6	+ 16,1	+ 12,9	54 590	6	+ 14,8	+ 12,8
Belgique	41 893	6	+ 11,2	+ 9,5	56 036	6	+ 11,9	+ 9,9
Pays-Bas	40 340	6	+ 6,8	+ 6,2	49 397	5	+ 6,5	+ 5,9
Allemagne	39 489	6	+ 2,3	- 2,0	54 640	6	+ 2,9	- 2,5
Italie	16 216	2	+ 16,0	+ 11,0	20 654	2	+ 13,5	+ 8,8
Suisse	16 459	2	+ 2,0	- 1,3	22 838	2	+ 1,0	- 2,4
États-Unis	11 832	2	+ 26,2	+ 11,2	19 164	2	+ 30,2	+ 12,6

Source : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée.

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant.

Nuitées par catégorie d'hôtels et par pays d'origine

	0 et 1 étoile			2 étoiles			3 étoiles et plus		
	Nuitées	Évolution en %		Nuitées	Évolution en %		Nuitées	Évolution en %	
		Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009		Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009		Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009
Ensemble	219 111	+ 8,8	+ 9,6	451 116	+ 2,7	+ 2,4	305 419	+ 12,2	+ 9,1
France	169 385	+ 8,9	+ 10,6	324 612	+ 0,6	+ 1,7	153 874	+ 7,1	+ 4,3
Autres pays	49 726	+ 8,3	+ 5,2	126 504	+ 8,7	+ 4,7	151 545	+ 18,0	+ 16,1
dont :									
Royaume-Uni	7 952	+ 26,0	+ 20,7	20 011	+ 17,8	+ 11,9	26 627	+ 9,9	+ 11,2
Belgique	9 127	+ 13,2	+ 11,5	24 476	+ 11,9	+ 8,9	22 433	+ 11,4	+ 10,3
Pays-Bas	9 388	- 2,7	+ 2,5	24 616	+ 3,8	+ 5,5	15 393	+ 18,1	+ 8,9
Allemagne	9 549	+ 1,9	- 8,2	23 040	- 2,7	- 7,2	22 051	+ 9,9	+ 5,8
Italie	3 496	+ 24,5	+ 8,7	9 351	+ 31,4	+ 10,5	7 807	- 5,6	+ 6,8
Suisse	2 434	- 10,4	- 18,3	6 903	- 8,5	- 14,5	13 501	+ 9,2	+ 9,4
États-Unis	1 360	- 6,2	- 14,7	2 866	- 2,6	- 7,3	14 938	+ 44,7	+ 22,3

Source : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

Indicateurs par catégorie d'hôtels

Catégorie d'hôtels	0 et 1 étoile	2 étoiles	3 étoiles et plus	Ensemble
Taux d'occupation (%) ⁽¹⁾	63,6	61,9	63,6	62,8
Évolution mai - juin 2010 / 2009 (en points)	+ 3,7	+ 2,7	+ 5,3	+ 3,7
Indicateur de remplissage ⁽²⁾	1,6	1,5	1,7	1,6
Durée de séjour (en jours)	1,4	1,4	1,4	1,4
Évolution mai - juin 2010 / 2009 (en jours)	=	=	=	=
Part des clients d'affaires	58	49	32	46
Évolution mai - juin 2010 / 2009 (en points)	=	- 2	+ 2	- 1

Source : Insee ; DGCIS ; Bourgogne Tourisme.

⁽¹⁾ Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées chaque jour par le nombre de chambres louables.

Il est exprimé en %.

⁽²⁾ Nombre moyen de personnes par chambres occupées = somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées.

= : variation proche de 0.

Taux d'occupation

Taux d'occupation par zone et catégorie d'hôtels en mai - juin 2010 en %

	0 et 1 étoile	2 étoiles	3 étoiles et plus	Ensemble
Côte-d'Or	69	66	68	68
Nièvre	53	57	58	56
Saône-et-Loire	60	61	60	60
Yonne	64	58	57	59
Axe A6-N6	66	61	61	62
Hors axe	61	63	67	63
Urbain	71	71	70	71
Rural	49	52	58	53
Parc Naturel du Morvan	47	50	46	48

Source : Insee ; DGCI ; Bourgogne Tourisme.

Taux d'occupation par zone touristique

Zones touristiques	Taux d'occupation ⁽¹⁾ en %	Évolution en points	
		Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009
Dijon	76	+ 3	+ 8
Beaune	63	+ 4	+ 11
Saulieu	53	+ 5	+ 6
Côte-d'Or hors axe	52	+ 4	+ 11
Côte-d'Or	68	+ 5	+ 3
Val de Loire	63	+ 6	+ 5
Nivernais Central	44	=	+ 5
Morvan Nivernais	40	+ 2	+ 6
Nièvre	56	+ 4	+ 1
Chalon-sur-Saône	65	+ 2	+ 6
Mâcon	63	+ 6	+ 6
Autun - Montceau - Le Creusot	58	+ 1	+ 4
Digoin - Paray-le-Monial	53	+ 5	+ 10
Louhans	52	+ 3	+ 5
Saône-et-Loire	60	+ 4	+ 2
Auxerre - Avallon	61	+ 3	+ 7
Joigny - Sens	61	- 1	+ 8
Yonne hors axe	50	- 1	+ 9
Yonne	59	+ 1	+ 2
Bourgogne	63	+ 4	+ 2

Source : Insee ; DGCI ; Bourgogne Tourisme.

⁽¹⁾ Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées chaque jour par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %.

= : variation proche de 0.

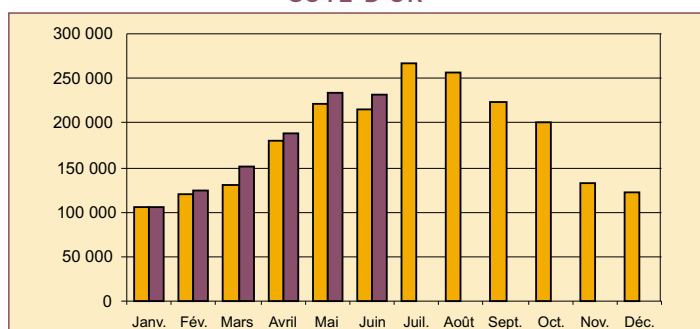
Nuitées par départements

	Nombre de nuitées - Mai-Juin 2009				Répartition en %	Évolution en %	
	0 et 1 étoile	2 étoiles	3 étoiles et plus	Total		Mai-Juin 2010 / 2009	Janv.-Juin 2010 / 2009
CÔTE-D'OR							
Ensemble	94 147	199 537	172 800	466 484	100	+ 6,7	+ 6,0
France	70 281	135 558	76 075	281 914	60	+ 4,4	+ 4,2
Autres pays	23 866	63 979	96 725	184 570	40	+ 10,4	+ 9,9
NIÈVRE							
Ensemble	19 366	49 767	20 709	89 842	100	+ 8,0	+ 5,7
France	16 467	40 006	14 131	70 604	79	+ 1,8	+ 2,4
Autres pays	2 899	9 761	6 578	19 238	21	+ 39,3	+ 27,9
SAÔNE-ET-LOIRE							
Ensemble	66 835	128 662	80 650	276 147	100	+ 9,1	+ 7,2
France	49 996	90 602	43 633	184 231	67	+ 5,9	+ 5,8
Autres pays	16 839	38 060	37 017	91 916	33	+ 15,9	+ 11,1
YONNE							
Ensemble	38 763	73 150	31 260	143 173	100	+ 2,9	+ 3,9
France	32 641	58 446	20 035	111 122	78	+ 2,3	+ 5,3
Autres pays	6 122	14 704	11 225	32 051	22	+ 5,2	- 2,9

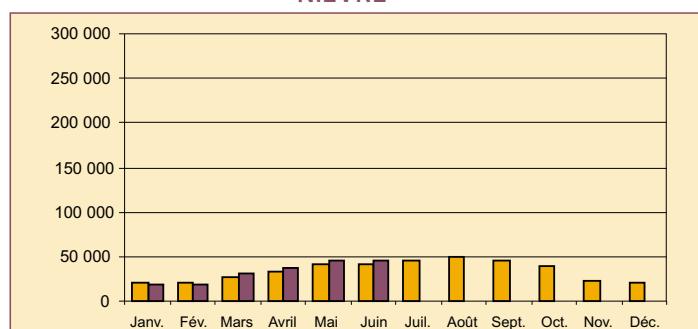
Source : Insee ; DGClS ; Bourgogne Tourisme.

Évolution mensuelle des nuitées

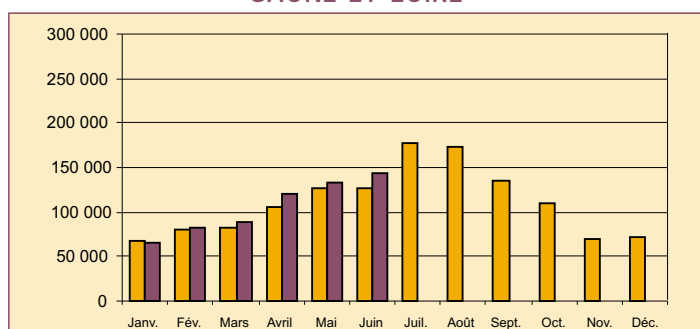
CÔTE-D'OR



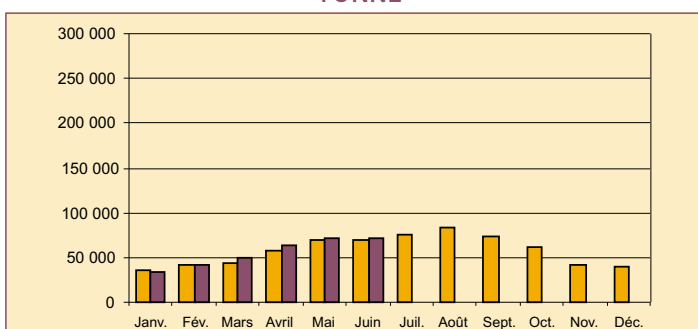
NIÈVRE



SAÔNE-ET-LOIRE



YONNE



■ Nuitées 2009 ■ Nuitées 2010

Source : Insee ; DGClS ; Bourgogne Tourisme.

MÉTHODE

Depuis janvier 1977, la Direction Régionale de l'Insee de Bourgogne réalise, à la demande de Bourgogne Tourisme, une enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme (enquête statistique nationale obligatoire). Dans le cadre d'une convention avec Bourgogne Tourisme, l'échantillon enquêté est élargi à l'ensemble des hôtels bourguignons homologués et aux hôtels de chaîne non homologués à partir d'avril 2002. Ceci permet de produire des résultats plus détaillés. Afin de pouvoir suivre l'évolution de la fréquentation à un niveau géographique fin, la Bourgogne a été découpée en 15 zones.

Les périodes de fermeture annuelle sont prises en compte ainsi que les éventuels jours de fermeture hebdomadaire.